

## BOUMERDÈS

### 5 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés

Cinq éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés, vendredi dernier, à Boumerdès par des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). « Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des éléments de l'Armée nationale populaire ont arrêté, le 28 juin 2019, cinq éléments de soutien aux groupes terroristes à Boumerdès (1<sup>er</sup> RM) », a précisé la même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP, en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale, les gardes-frontières et les éléments de la Sûreté nationale ont arrêté dans des opérations distinctes, à Tipasa (1<sup>er</sup> RM), Naâma (2<sup>e</sup> RM) et Souk Ahras (5<sup>e</sup> RM), trois narcotrafiquants et saisi 17,4 kg de kif traité, 533 comprimés psychotropes et deux véhicules utilitaires. Le communiqué du MDN a ajouté que vingt orpailleurs avaient été arrêtés à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar (6<sup>e</sup> RM), et 28 marteaux-piqueurs, 40 groupes électrogènes, un détecteur de métaux et deux broyeurs de pierres y avaient été saisis, relevant que les éléments de la Gendarmerie nationale avaient arrêté un contrebandier et saisi 1.000 l de carburant et un véhicule tout-terrain à Tamanrasset. Par ailleurs, les éléments des gardes-frontières ont arrêté 23 immigrants clandestins de différentes nationalités à Tlemcen (2<sup>e</sup> RM) et Béchar (3<sup>e</sup> RM).



### OCTROI D'UN MARCHÉ PUBLIC À UN ENTREPRENEUR PRIVÉ PAR LE P/APC DE TLEMCCEN

#### Ouverture d'une enquête

Une enquête a été ouverte au sujet de l'octroi, par l'actuel président de l'APC de Tlemcen à un entrepreneur privé de la wilaya, d'un marché public devant être géré ensuite par le propre bureau d'études de cet élu, a-t-on appris hier auprès du parquet général de Tlemcen. L'enquête a été lancée cette semaine dans une affaire de conflit d'intérêts impliquant l'actuel P/APC de Tlemcen, qui est à la tête de la commission des marchés de cette commune et propriétaire du bureau d'études et bénéficiaire de ce marché concédé à l'entrepreneur privé. Le parquet général de Tlemcen a ajouté que le P/APC de Tlemcen a octroyé dernièrement un marché des travaux publics à un entrepreneur privé et sa gestion par son propre bureau d'études qui a élaboré le cahier des charges et bénéficié de ce marché illégalement. L'enquête devrait révéler l'implication de nombreux responsables dans l'octroi de plusieurs marchés publics à cet entrepreneur, selon la même source. « L'enquête touchera les autres projets à travers la wilaya octroyés précédemment à cet entrepreneur privé », a-t-elle ajouté.

## SOMMET SUR LE CLIMAT 2019

### Zerouati prend part à Abu Dhabi à une réunion de haut niveau



Ph : Fouad S.

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatma-Zohra Zerouati, participera aux travaux de la réunion de haut niveau qui se tiendra aujourd'hui à Abu Dhabi (Emirats arabes unis), en préparation du Sommet mondial sur le climat prévu en septembre prochain à New York (Etats-Unis), a indiqué hier un communiqué du ministère. Cette réunion de deux jours (aujourd'hui et demain) verra la participation de chefs d'Etat et de gouvernement, des ministres et une pléiade de directeurs exécutifs (CEOs) d'entreprises privées pionnières dans le monde, et des organes en la matière ainsi que des organisations de la société civile, a précisé la source. M<sup>me</sup> Zerouati représentera, lors de cette réunion, le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a ajouté la même source.



Photo : Larbi L.

### CONSEIL NATIONAL DES ARTS ET DES LETTRES

## 10.690 cartes d'artiste délivrées à ce jour

**SOUS L'ÉGIDE DU MINISTÈRE DE LA CULTURE, le Conseil national des arts et des lettres (CNAL) a organisé, hier, au palais de la culture Moufdi-Zakaria (Alger), une cérémonie durant laquelle son président, Salim Dada, a présenté le bilan de l'activité du Conseil depuis sa création en 2011 à ce jour.**

La cérémonie s'est déroulée en présence de la ministre de la Culture, Meriem Merdaci, et du directeur de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA), Samy Bencheikh El Hocine. Après le rappel du rôle et des prérogatives du Conseil, Salim Dada a annoncé la remise à ce jour de 10.690 cartes aux artistes dans différents genres, précisant que seulement 12% ont été délivrées à des artistes femmes contre 88% d'hommes. Pour l'année 2019, le nombre de cartes délivrées est de 104 pour les musiciens, 48 pour les chanteurs interprètes, 91 pour les comédiens, 82 pour les arts visuels, 36 en littérature et 9 seulement pour le secteur de l'audiovisuel, soit un total de 370 sur les 2.008 dossiers déposés au CNAL. Dada ajoute que seulement 83 dossiers ont été refusés pour plusieurs raisons, dont le manque de documents ou de justificatifs d'activité artistique. Concernant les conditions de recevabilité des dossiers, Salim Dada explique qu'une réunion du CNAL s'est tenue au mois de mars dernier, durant laquelle des modifications ont été apportées pour une meilleure réglementation du statut d'artiste ainsi que l'émission d'un nouveau formulaire par catégories de métiers dans chaque genre d'expression artistique, ainsi que l'intégration de nouvelles catégories. Le président du CNAL a également précisé qu'un nouveau plan d'organisation du traitement des dossiers a été élaboré pour une meilleure prise en charge. Il a annoncé aussi la réduction de la durée de traitement qui ne dépassera pas les 3 mois. Ainsi, il a affirmé que l'enregistrement et la codification ainsi que la

répartition des dossiers par catégories se feront dans les 24 heures qui suivent le dépôt. Une durée de 2 mois sera consacrée à l'étude des dossiers par une commission spécialisée et 1 mois pour la finalisation et la préparation des cartes, dont la dernière étape est la signature du président du Conseil, qui, précise-t-il, se réserve le droit de décision sur la validité ou non du dossier. Dada a annoncé que la nouvelle carte qui sera opérationnelle à partir de 2020 sera rédigée dans les deux langues arabe et anglaise et délivrée selon le nouveau canevas et renouvelable tous les 5 ans. Il a ajouté qu'une réunion avec le ministère des Finances s'est tenue au mois d'avril dernier pour l'octroi d'un identifiant fiscal aux artistes, chose qui leur permet d'établir leurs factures sans recourir à un organisme tiers. Un fichier national des artistes sera établi, a indiqué Salim Dada, pour permettre un suivi de l'activité de chaque artiste ainsi que la réalisation de capsules audiovisuelles et des livres sur la carrière des artistes sur la base d'interviews réalisées par le CNAL. La ministre de la Culture a, durant la cérémonie, annoncé l'octroi d'un siège au CNAL dans les prochains jours. Elle a rappelé également la signature de conventions-cadres entre son département et les sociétés d'assurances CAAT, CAAR et SAA au profit des artistes et employés du secteur de la culture. Pour finir, une dizaine d'artistes se sont vu remettre leur carte d'artiste, entre autres les comédiens Talbi Nadia, Hakim Dekkar et Kassili Dalila ainsi que l'artiste plasticien Djamel Larouk.

■ Hakim Metref

## LUTTE ANTITERRORISTE

### Opérations fructueuses à l'aide de drones

« En application des orientations et instructions du général de corps d'armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, relatives à l'exécution de missions tactiques avec des drones, et dans la dynamique des opérations exécutées dans le cadre de l'emploi sur le terrain de ce matériel de pointe notamment lors des opérations de la lutte antiterroriste et de la sécurisation de nos frontières nationales, des drones fabriqués en Algérie de type El-Jazaïr-55 ont exécuté, durant la dernière semaine de ce mois, des vols diurnes et nocturnes de reconnaissance pour la destruction d'objectifs de groupes terroristes », a annoncé, hier, un communiqué du MDN. « Avec un haut professionnalisme et précision, la mission a été débutée par une reconnaissance aérienne, à travers laquelle les équipages au sol des aéronefs ont pu obtenir des données instantanées permettant de localiser les cibles visées, avant que les drones n'entament ensuite des vols pour la destruction desdites cibles. Cette opération, couronnée par un franc succès, a été menée en utilisant les techniques et les systèmes de navigation de drones adaptés aux conditions nocturnes et diurnes en direction des cibles visées », a indiqué la même source. « A travers ces opérations exécutées dans de bonnes conditions, les équipages au sol ont fait preuve d'une grande maîtrise dans l'exécution de ce genre de missions. De même, les drones ont montré leur efficacité opérationnelle et au combat lors de l'exécution de ce genre d'opérations et dans la destruction des cibles avec efficacité et précision. L'opération est toujours en cours », conclut le communiqué.



## PRÉSIDENTS ET ÉLUS DES ASSEMBLÉES LOCALES

### Première association nationale

La première association nationale des présidents et élus des Assemblées locales a été créée, hier à Alger, dans le but de former des représentants du peuple pour un meilleur « rendement » de leurs missions et la consécration de l'intérêt général, en transmettant la voix du peuple à l'ensemble des parties responsables de la prise de décision, a indiqué le président élu de cette association. Le président en exercice de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) d'Alger, Abdelkarim Bennour, a été plébiscité, à la majorité, président de cette première association nationale lors de l'assemblée constitutive qui s'est tenue à Dély Ibrahim, en présence de représentants de 18 wilayas. Parmi les objectifs de l'association : « servir le citoyen et l'intérêt général au 1<sup>er</sup> degré et ressouder les rangs des élus locaux afin de prendre en charge leurs préoccupations », a indiqué Bennour dans une déclaration à l'APS. La création de cette association « s'inscrit en droite ligne avec le hiraq populaire revendiquant un changement, une revendication appuyée par tout élu local et citée dans tous les discours du vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, le général de corps d'armée Ahmed Gaïd-Salah ».

La Météo du  
Dimanche 30 Juin 2019

■ Alger 29° ■ Annaba 35° ■ Constantine 39° ■ Oran 31° ■ Ouargla 44° ■ Tamanrasset 40° ■ Tindouf 43° ■ Illizi 40°



Fedjr.....3.41  
Dohr.....12.53  
Assar.....16.43  
Maghreb.....20.14  
Ichaâ.....21.55



ACHAT  
1 \$ ▼  
117,58 DA  
1 € ▼  
131,96 DA

VENTE  
1 \$ ▼  
124,76 DA  
1 € ▼  
140,07 DA

SERVICE PUB

Tél: (023) 50 21 14 - 50 21 12 - 50 21 13

Fax: (023) 50 21 17 - 50 21 23